

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale)

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale)

1.4 Durée du programme

Quatre (4) ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton : 4 ans

Edmundston : 2 premières années*

Shippagan : 2 premières années*

*Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Septembre 2011

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale) vise à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir une formation spécialisée en gestion internationale afin qu'elle ou il puisse s'intégrer à des organisations qui ont des ramifications à l'étranger. Le programme cherche à former des étudiantes et étudiants ouverts aux autres cultures, sensibles aux problématiques internationales et capables de communiquer et de travailler dans un contexte international.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation de nouveaux gestionnaires en gestion internationale utilise des méthodes très diverses, principalement les méthodes participatives. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels s'ajoutent des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. La préparation d'un plan d'exportation et l'organisation d'une mission commerciale constituent un autre moyen pour introduire la pratique de la gestion internationale dans les conditions d'apprentissage. La session d'étude à l'international permet aux étudiants et étudiantes de s'imprégner des réalités

internationales, favorise l’insertion professionnelle et devient une source d’enrichissement intellectuel pour les apprenantes et apprenants.

2.3 Conditions d’admission

- Condition “ A ”
- Condition “ B ”
- Condition “ C ”
- Condition “ D ”
- Autres exigences particulières (s’il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s’il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Session d’étude à l’étranger

Les étudiantes et étudiants du BAA (gestion internationale) doivent suivre une session d’étude à l’étranger dans un établissement d’enseignement partenaire à partir de la troisième année du programme. Des équivalences de cours seront accordées conformément au règlement 9 des règlements universitaires de premier cycle.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale – Cours obligatoires

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADCO1010	Comptabilité financière I	3
ADCO2310	Comptabilité de gestion I	3
ADFI2510	Gestion financière	3
ADFI4506	Sujets en fin. internationale	3
ADFS2901	La fiscalité I	3
ADGO1431	Intro gestion des opérations	3
ADGO2432	Méthodes quantitat. en gestion	3
ADGO3433	Gestion de la qualité	3
ADMK2353	Comportement du consommateur	3
ADMK3352	Recherche commerciale I	3
ADMI4800	Projet international	3
ADMI4999	Projet de fin d’études	3
ADMK1310	Introduction au marketing	3
ADMK4315	Marketing international	3
ADMN1220	Introduction au management	3
ADMN2250	Gérer aujourd’hui	3
ADMN3212	Management international	3
ADSI 1601	Intro systèmes d’information	3

54 cr.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-10-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique))

Discipline principale – Cours à option

Choisir 6 crédits parmi les cours ADCO, ADFI, ADFS, ADGO, ADMK, ADMI, ADMN, ADRH, ADSI.

6 cr.

6 cr.

Total discipline principale 60 cr.

Disciplines connexes – Cours obligatoires

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
DROI 2000	Initiation au droit commercial	3
ECON 1020	Principes économiques (macro)	3
ECON 1030	Principes économiques (micro)	3
MATH 1153	Intro math des affaires	3
STAT 2633	Intro à la stat appliquée	3
3 ^{ième} LANG	Choisir un cours dans une 3 ^{ième} langue (autre que le français et l'anglais)	3

18 cr.

Disciplines connexes – Cours à option

Choisir quatre cours parmi la liste suivante des cours connexes :

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
SCRE1110	Les grandes religions	3
GEOG1703	Carte du monde	3
ECON 2040	Questions économiques contemporaines	3
ECON 2600	Économie internationale	3
ECON 3550	Monnaie et crédit	3
ECON 3600	Relations économiques intern.	3
ECON 3910	Marché des capitaux	3
SCPO 1000	Science politique I	3
SCPO 2340	Intro aux relations internationales	3
SCPO 2365	Organ. intern. contemporaines	3
SCPO 3320.	Théories en relations intern.	3
SCPO 3330	Éthiques internationales	3

12cr.

Total disciplines connexes 30 cr.

Cours de formation générale et au choix 30 cr.

Total programme 120 cr.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique))

- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route